



Sigogne s'inspire

**Mardi
4 février
2025**

**MATINÉE
ET DÉJEUNER**

**Maison Régionale
de l'innovation
Dijon**



Plénière, discours

Stéphane WOYNAROSKI

Conseiller régional délégué en charge de la biodiversité et l'eau
Président Agence Régionale de la Biodiversité



Plénière, discours

Anne-Laure Borderelle

Directrice régionale adjointe à l'Office national de la biodiversité
Président Agence Régionale de la Biodiversité



Plénière, discours

Antoine SION

Chef de service adjoint Biodiversité Eau et Patrimoine



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Plénière

Actualités de la feuille de route du SINP 2023 - 2026



Contexte d'élaboration :

Feuille de route validée lors du comité de pilotage du SINP en septembre 2023. → aboutissement du travail collégial mené depuis début 2023 par les 4 comités opérationnels mis en place en 2022.

5 axes stratégiques :

- Enrichissement mutuel et ciblé du SINP par les dispositifs contributeurs

- Cohérence du dispositif à tous les échelons territoriaux et pour l'ensemble des programmes contributeurs

- Qualité des données

- Amélioration des portails de diffusion et communication sur le SINP

- Open data

La feuille de route :

- engage l'ensemble des acteurs du SINP

- est à décliner dans les programmations annuelles/pluriannuelles de chacun

Axe 1 : Enrichissement mutuel et ciblé du SINP par les dispositifs contributeurs

Objectifs : mieux **couvrir le périmètre du SINP** et disposer d'un **socle de connaissance** permettant l'élaboration et le suivi des politiques de préservation du patrimoine naturel, à travers des **inventaires ciblés** et la recherche de **synergies entre les programmes** alimentant le SINP

Extrait :

➔ Enrichissement ciblé :

- Recensement des **données non couvertes** et des actions prioritaires
- Identification des **dispositifs d'acquisition de connaissance protocolée** dans le cadre du programme national de surveillance de la biodiversité terrestre

Réalisé



mi-2025

mi-2024

Axe 2 : Cohérence du dispositif à tous les échelons territoriaux et pour l'ensemble des programmes contributeurs

Objectifs : assurer une **diffusion homogène** des données, garantir un **accès rapide aux données**, disposer d'un réseau cohérent aux **pratiques homogènes**

Extrait :

➔ Fluidification de la circulation des données :

- **Moins d'un an** entre le dépôt d'une donnée et sa disponibilité pour tous



BFC :
en réflexion -
programmé



mi-2025

Lien avec les développements en réflexion sur SIGOGNE pour 2025 - 2026 :

- Mise à jour au fil de l'eau : nécessite une restructuration de la base de Sigogne
- Outil de validation technique de la donnée avec un guichet unique de versement des données

Axe 2 : Cohérence du dispositif à tous les échelons territoriaux et pour l'ensemble des programmes contributeurs

Objectifs : assurer une **diffusion homogène** des données, garantir un **accès rapide aux données**, disposer d'un réseau cohérent aux **pratiques homogènes**

Extrait :

➡ Fluidification de la circulation des données :

- Moins d'un an entre le dépôt d'une donnée et sa disponibilité pour tous



BFC :
en réflexion -
programmé



mi-2025

➡ Plateformes régionales :

- Toutes : mise en place d'un schéma métier
- 3/4 des plateformes habilitées (première habilitation ou renouvellement)



BFC :
en réflexion -
programmé

mi-2026

mi-2026

La procédure d'habilitation a été revue au niveau national et est fonctionnelle depuis janvier 2025 :

-> le renouvellement de l'habilitation de SIGOGNE est envisagé pour le 1er semestre 2026

(lorsque les GTs 2024-2025 de SIGOGNE auront abouti)

Axe 3 : Qualité des données

Objectif : fournir des données fiables et qualifiées aux utilisateurs

Extrait :

➔ Renforcement de la validation :

- Toutes les plateformes régionales : protocoles de validation établis pour les observations de taxons / engagés pour les thématiques prioritaires pas encore couvertes (dont : habitats)
- Identification et enrichissement des référentiels mobilisés pour la validation automatique
- Plateforme nationale : fonctionnalité de validation manuelle



BFC :
en réflexion -
programmé



mi-2026

mi-2025

Lien avec le développement de modules sur SIGOGNE pour 2025 - 2026 : en réflexion
Outil de validation technique de la donnée avec un guichet unique de versement
Développement d'un indice de fiabilité de la donnée (pour aider à la pré-validation scientifique)

Axe 4 : Amélioration des portails de diffusion et communication sur le SINP

Objectifs : développer et améliorer les sites et portails de diffusion pour répondre aux attentes des utilisateurs, faire connaître le SINP, ses programmes et projets, ainsi que le portail INPN (et les services associés)

Extrait :

➤ Visibilité des acteurs du SINP :

- Amélioration de la **visibilité des partenaires** sur l'INPN
- Enrichissement continu du **référentiel des organismes**



BFC :
en réflexion -
programmé



mi-2025

Renforcer la visibilité des chefs de file et de leurs missions, et plus largement du fonctionnement partenarial de SIGOGNE (discussions dans les GTs)

Axe 5 : Amélioration des portails de diffusion et communication sur le SINP

Objectif : mettre en place les moyens visant à faire **respecter la réglementation** et rendre le **niveau de précision des données homogène** à l'échelle du dispositif

Extrait :

➔ Toutes les plateformes régionales :

- Feuille de route / **plan d'action** pour mettre en œuvre l'**open data**
- **Listes de sensibilité** établies selon la procédure en vigueur et publiées par arrêté préfectoral



BFC :
en réflexion -
programmé



BFC :
opérationnel



mi-2024

mi-2026

➔ Traduction technique dans les outils :

- **Tous les outils** utilisés par les plateformes : règles de l'**open data** et ses exceptions implémentées



BFC :
en réflexion -
programmé

mi-2026

Lien avec les développements de modules sur SIGOGNE pour 2025 - 2026 : en réflexion
+ Possibilité de filtrer les données selon leur niveau de validation

Actualités de SIGOGNE

Principales orientations du plan d'action Connaissance 2023-2026

1. Garantir la cohérence et la continuité de services
 2. Améliorer la qualité de la donnée
 3. Assurer l'information des publics
 4. Développer la coopération et l'innovation
- 11 objectifs



Perspectives 2025 - 2026

Constats

A améliorer :

- Validation des JDD versés, idem pour les JDD de la plateforme nationale
- Versement des JDD des chefs de file
- Procédure actuelle de mise à jour la base de données Sigogne qui nécessite d'importer l'ensemble des JDD en même temps
- Gestion des compte utilisateurs par équipe ARB
- Connaissance des fondements partenariaux et des fonctionnalités
- Compréhension de la procédure d'ouverture de compte

Pistes de travail 2025 - 2026

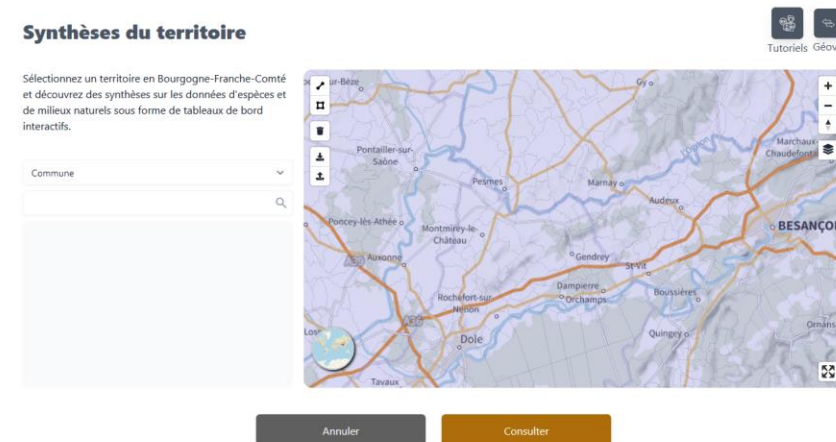
Objectif opérationnel	Actions
Raccourcir le délai entre versement et diffusion sur la plateforme	Mettre en place une intégration au fil de l'eau Adaptation de l'architecture de la base de données et de la plateforme Intégration des JDD
Diffuser sur la plateforme l'ensemble des jeux de données collectés sur le territoire de la BFC	Mettre en place côté utilisateur une variété de filtres multicritères A construire avec GT schéma de circulation des données
Renforcer la qualité	Construction d'un indice de fiabilité de la donnée (méthodologie sur la base des expériences dans d'autres régions, validation méthodologie par experts scientifiques, implémentation des scripts)
Simplifier le dépôt des JDD et leur traitement	Élaboration d'une procédure de transmission des JDD et mise en place d'un système de transmission entre ARB et chefs de file Mise en place sur le portail de la plateforme d'un guichet unique de versement de JDD
Se positionner dans une démarche d'ouverture des données	Implémenter sur la plateforme les règles de l' OpenData et ses exceptions (RGPD et sensibilité) A construire avec GT schéma de circulation des données

Pistes de travail 2025 - 2026

Objectif opérationnel	Actions
Réviser les informations d'entrée sur le portail avec une communication plus ciblée et renforcer la visibilité du fonctionnement partenarial de la plateforme	A construire avec GT compte utilisateur
Faciliter l' accès à la plateforme en simplifiant la procédure d'instruction pour les demandeurs de compte	A construire avec GT compte utilisateur
Améliorer la transparence interne du fonctionnement partenarial en mettant en place un tableau de bord des usages	A construire avec GT compte utilisateur

En cours de développement (1^{er} trimestre 2025)

- [SYNTHESE]
 - Faire une synthèse sur un linéaire (dessin à l'écran et import), sur plusieurs polygones
 - exporter le territoire dessiné et permettre sa réutilisation
 - Lien vers tutoriels
 - Ajout format export GPX
 - Gestionnaire de zonages
 - Nouveaux périmètres d'interrogation (Forêts publiques, SCOT/PETR)
 - Optimisation affichage des synthèses sur grands périmètres
- [GEOVIZ]
 - Possibilité de déconnecter le changement de niveau de maille
 - Amélioration du curseur temporel
 - Amélioration de la représentation graphique pour les cartes de présence d'espèce d'Oiseaux
- [GEOVIZ] Données localisées
 - Export données affichées
 - ajout de filtres (types de localisation, niveaux d'enjeu, statuts de menace)
 - Renvoi vers Synthèse



Non nicheur	Nicheur possible	Nicheur probable	Nicheur certain



Plénière, Actualités du SINP

Programme
national de
surveillance de la
biodiversité
terrestre

CARHAB

Sensibilité à la
diffusion des
données

INPG :
Inventaire
National du
Patrimoine
Géologique

INPN :
Inventaire
National du
Patrimoine
Naturel



SINP
Système d'Information
de l'Inventaire du Patrimoine naturel

Programme national de surveillance de la biodiversité terrestre

- S'inscrit dans la mise en oeuvre de la mesure 36 de la [SNB 2030](#) :
Développer et valoriser la connaissance de la biodiversité
Action 2 : Conforter les réseaux de surveillance de la biodiversité
- Contribue à répondre à nos **obligations actuelles et futures en matière de surveillance**
Rapportage DHFF, Règlement européen de restauration de la nature
-> *Décision publiée au Journal officiel de l'EU le 29 juillet 2024*



Programme national de surveillance de la biodiversité terrestre

Cadré par le **Schéma directeur 2024-2025** :

-> *Décision publiée au Bulletin officiel du MTECT le 23 janvier 2024*

- Identification des dispositifs de suivis et besoins de R&D par grandes thématiques : Faune, Flore & Fonge , Habitats, Écosystèmes
- Objectifs : requis, de consolidation, d'élargissement
- Organisation : logique de cycles et d'emboîtement des échelles
- Cycle d'initialisation de 2 ans avant des cycles de 6 ans
- Bancarisation des données dans le cadre des SI métiers du SIB -> rôle du SINP

SCHEMA DIRECTEUR DE LA SURVEILLANCE DE LA BIODIVERSITÉ TERRESTRE 2024-2025

Version consolidée au 21 décembre 2023

Table des matières

PREMIÈRE SECTION
Les grands principes du programme national de surveillance de la biodiversité terrestre

1. Objet	3
2. Contexte	3
2.1. Contexte politique européen	3
2.2. Contexte politique français	4
2.3. Contexte scientifique et technique	4
3. Enjeux, objectifs et périmètre	6
3.1. Une surveillance pour l'action	6
3.2. Une surveillance en réponse à des enjeux communautaires et nationaux	7
3.3. Objectifs opérationnels	10
3.4. Périmètre	10
3.4.1. Périmètre thématique	10
3.4.2. Périmètre géographique	12
3.5. Positionnement de la surveillance dans le cycle de la donnée	12
4. Pilotage du programme de surveillance	13
5. Organisation du programme de surveillance	15
5.1. Une surveillance organisée autour d'une logique de cycles	15
5.2. Une surveillance articulée autour d'une logique d'emboîtement des échelles	16
5.2.1. Articulation avec l'échelon européen	16
5.2.2. Articulation avec l'échelon régional	16
5.2.3. Articulation avec l'échelon éco-régional	16
5.2.4. Articulation avec les réseaux d'aires protégées	17
5.3. Organisation des dispositifs couverts par le programme national de surveillance, gouvernance autour de l'articulation national-régional et principes de financement	17
6. Moyens	19
7. Révision du schéma directeur et rapport de mise en œuvre	20

Schéma directeur de la surveillance de la biodiversité terrestre (décembre 2023)

Programme national de surveillance de la biodiversité terrestre

Hiver 2023/2024 : Définition de priorités par la DEB, en termes de **territorialisation** de la surveillance de la biodiversité terrestre dans les régions, dans le cadre du dialogue de gestion avec les DREAL

- Suivi des oiseaux communs : **STOC**



- Suivi des pollinisateurs (EU-PoMS) >>> Suivi des papillons : dispositif **STERF**



- Habitats d'intérêt communautaire (**HIC**) – Sur les sites mixtes **Natura 2000** (mer et terre)

- D'autres priorités de territorialisation si possible dès 2024 :



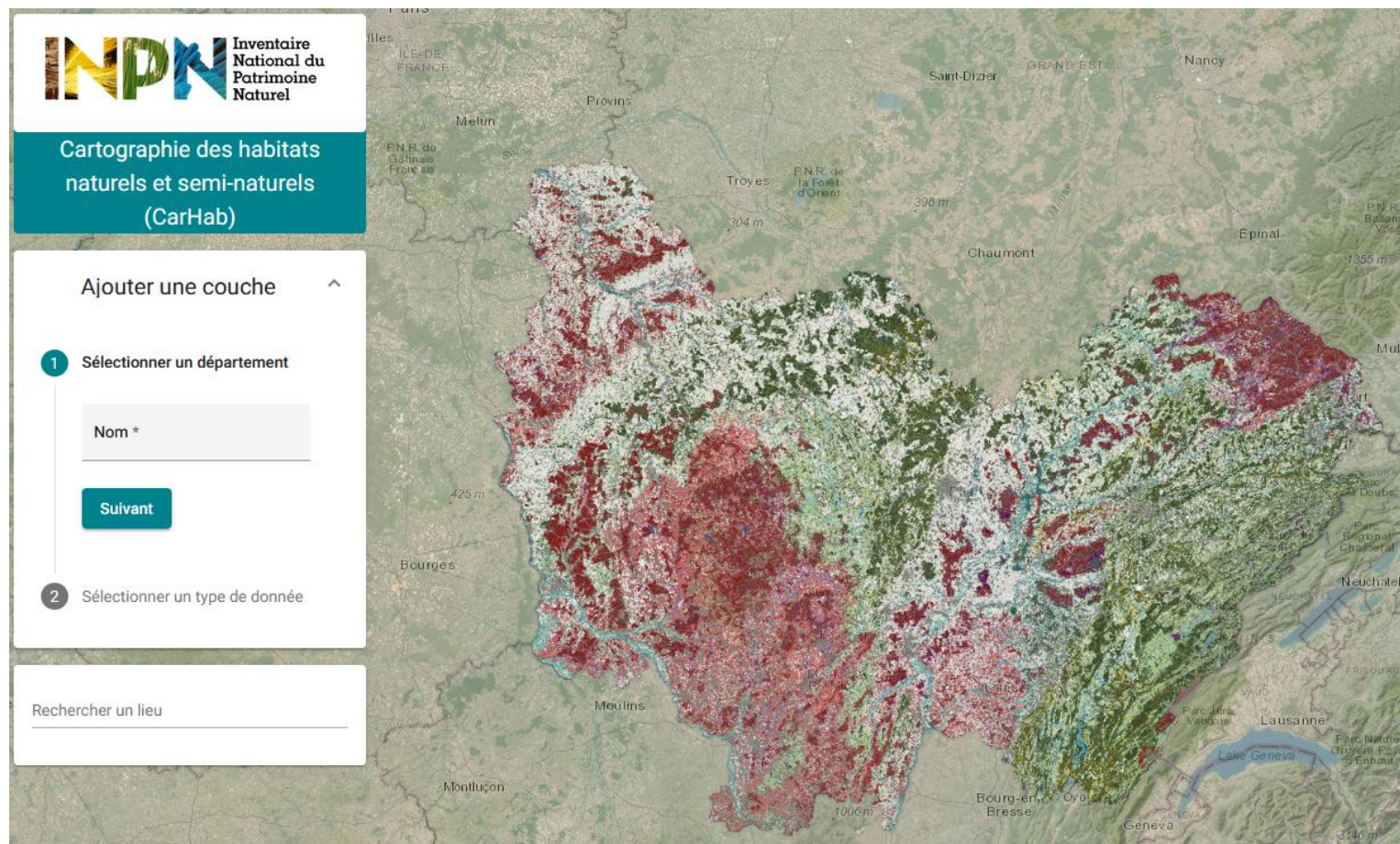
- Déploiement des protocoles **POPReptile** et **POPAmphibien** : animation, formation, voire réalisation de suivis
- Suivi des espèces faisant l'objet d'un **PNA** Plan national d'action : réalisation des suivis inscrits dans les PNA

CARHAB

- Toute la BFC couverte depuis juin 2024
- 50% du territoire national couvert
- Notices départementales importantes pour comprendre les limites d'utilisation de la modélisation CarHab



<https://inpn.mnhn.fr/programme/carhab#diffusion>



<https://inpn.mnhn.fr/viewer-carto/CarHab/>

Sensibilité à la diffusion des données du SINP

- En BFC :

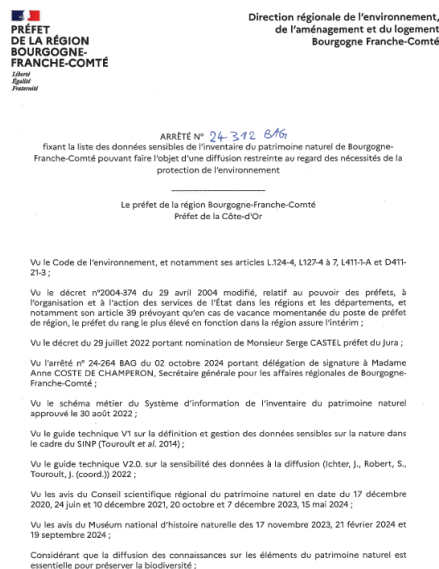
21 octobre 2024 : Arrêté préfectoral fixant la liste des données sensibles en BFC

https://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/statut-des-especes-a10460.html#H_Donnees-sensibles-a-diffusion-restreinte

-> Résultat du travail des structures naturalistes "Cheffes de files", de l'ARB et de la DREAL.

Pas d'habitats sensibles en BFC.

Cette liste pourra faire l'objet de mise à jour dans les années à venir (dont échelon communal).



INPG : Inventaire National du Patrimoine géologique

- National :

3 752 sites d'intérêt géologique sur 11 000 km².

Plus de 1 500 sites sont à l'étude pour intégrer ce programme de connaissance du patrimoine naturel.

<https://inpn.mnhn.fr/programme/patrimoine-geologique/presentation>

L'INPG a pour objectifs :

- d'identifier l'ensemble des sites et objets d'intérêt géologique
- de collecter et saisir leurs caractéristiques sur des fiches
- de hiérarchiser et valider les sites à vocation patrimoniale
- d'évaluer leur vulnérabilité et les besoins en matière de protection.



© V. Bichet



INPG : Inventaire National du Patrimoine géologique

- En BFC :

Finalisation de l'inventaire des sites en décembre 2024 :
244 sites en BFC

Une fiche par site en ligne sur l'INPN :
<https://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-donnees/inpg>

Prochaine étape :
réunion de la Commission Régionale du Patrimoine
Géologique « **CRPG** » (émanation « géologique » du CSRPN)
pour la désignation des zones à protéger.

InvenTerre



Export InvenTerre pour relecture et examen

FCO0102 - Dalle à empreintes de dinosaures à Loulle

Etat : Validation nationale

Statut : Validé

Rédacteur : Vincent BICHET

Date de modification : 07/01/2025

Date validation CSRPN : 21/03/2014

Date de validation nationale : 22/11/2022

*Champ obligatoire à l'enregistrement **Champ obligatoire à la validation régionale

1. Identification

1.1 Identification

Site

Typologie

Identifiant INPG : FCO0102

Nom du site * : Dalle à empreintes de dinosaures à Loulle

Niveau de diffusion * : Public

Typologie 1 : Site anthropique

Typologie 2 : De surface

Typologie 3 : Carrière

Fiches liées

Identifiant INPG	Nom du site	Type(s) d'association
ARA0008	Empreintes de dinosaures dans les calcaires tithoniens de Martignat	Géologique

FCO0102 - Dalle à empreintes de dinosaures à Loulle1

4. Ressources

4.1 Collections

Description	Type de collection	Référence de la collection	Organisme gestionnaire de la collection
-------------	--------------------	----------------------------	---

4.2 Documentation

	Titre	Légende	Copyright
	FCO0102-Capture d'écran 2022-08-31 à 15.02.37.png	Photo d'empreinte de dinosaure en rose. On observe aussi des structures sédimentaires de ride de plage.	
	FCO0102-Capture d'écran 2022-08-31 à 15.02.17.png	Photo du site avant la mise en place de protection physique.	

FCO0102 - Dalle à empreintes de dinosaures à Loulle9

Cette inventaire constituera une référence nationale intégrée dans le **SINP**.

INPN : nouvelles intégrations de données d'observation des taxons


155 637 979
observations


163 089
espèces recensées



Depuis début 2024, l'alimentation de l'INPN se poursuit avec 28 millions de données provenant de mises à jour ou de premières transmissions issues de nouveaux partenaires. Notamment :

- 12 millions de données issues des observatoires [Vigie-Nature](#) (science participative du MNHN)
- 3 millions de données (échelle communale) issues de Faune France (science participative LPO)
- 1 million de données issues de la plateforme de dépôt légal des données brutes de biodiversité (Depobio)
- 200 000 données transmises par le parc national des Pyrénées
- 300 000 données issues des campagnes 2021-2022 de l'[inventaire forestier national](#) (IGN)
- 220 000 données précises issues du [comptage Wetlands](#), transmises par la LPO.

Retours d'expérience de l' EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue



Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna aliqua.

Diapos à intégrer

Retours d'expérience de l' EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue

Sous titre

Lorem ipsum
dolor sit amet,
consectetur
adipiscing elit,
sed do eiusmod
tempor

Lorem ipsum
dolor sit amet,
consectetur
adipiscing elit,
sed do eiusmod
tempor

Lorem ipsum
dolor sit amet,
consectetur
adipiscing elit,
sed do eiusmod
tempor



Retours d'expérience de l' EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue

Sous titre

Présentation de Silene la plateforme régionale du SINP en PACA par le CEN PACA



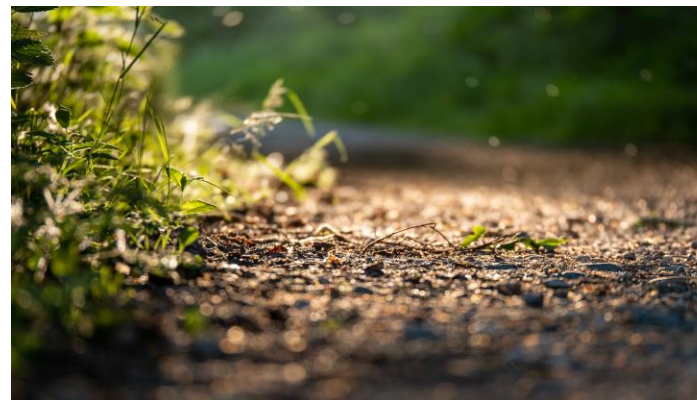
Présentation de Silene la plateforme régionale du SINP en PACA par le CEN PACA

Sous titre

Lorem ipsum
dolor sit amet,
consectetur
adipiscing elit,
sed do eiusmod
tempor

Lorem ipsum
dolor sit amet,
consectetur
adipiscing elit,
sed do eiusmod
tempor

Lorem ipsum
dolor sit amet,
consectetur
adipiscing elit,
sed do eiusmod
tempor



Présentation de Silene la plateforme régionale du SINP en PACA par le CEN PACA

Sous titre



Les ateliers

Où se déroule votre atelier ?



1. Partage des données en région PACA . Points de comparaisons entre Silene et Sigogne, 2 plateformes régionales habilitées SINP

 **Salle E**



2. Retours d'utilisateurs.
Partage d'expériences d'un bureau d'étude et d'une collectivité.

 **Amphi**



3. Mais d'où viennent toutes ces données ?

 **Salle B**



4. Prise en main de la plateforme Sigogne.

 **Salle D**